

Séance du 9 avril 2015

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 3 avril 2015, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Adjoint ; Mme Juzan, MM. Esmieu, Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Mme Chabaud-Nadin, M. Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Lauqué à M. Etchegaray, Mme Martin-Dolhagaray à M. Ugalde, M. Aguerre à Mme Bisauta, Mme Langlois à M. Esmieu, Mme Candillier à Mme Taieb, Mme Belbaraka à M. Laiguillon.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

Mme Castel présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Musée Bonnat-Helleu – Nuit européenne des musées – Spectacle de la compagnie « Le Bal de Saint-Bonnet ».

Le musée Bonnat-Helleu, musée des beaux-arts de Bayonne, s'associera en 2015 à la 11^e édition de la Nuit européenne des musées. Le samedi 16 mai 2015, le musée ouvrira exceptionnellement ses portes au public le plus large. Il proposera une découverte originale et théâtralisée du triptyque d'Henri Zo, *Léon Bonnat entouré de ses élèves basques et béarnais*, peint en 1913 et accroché aujourd'hui dans le patio du musée. D'autres œuvres comme le *Portrait de Léon Bonnat* par Marie Garay, acquis en 2014 par la Ville de Bayonne, serviront également de support pour la découverte des artistes de l'école bayonnaise au tournant du XX^e siècle.

Afin de mettre en œuvre cette manifestation, destinée à faire revivre les protagonistes des tableaux, le musée a fait appel à la compagnie « Le Bal de Saint-Bonnet ». Cette dernière a imaginé et mis en scène un spectacle, qui sera proposé gratuitement, trois fois au cours de la soirée du 16 mai 2015.

La Ville de Bayonne prendra en charge la prestation du Bal de Saint-Bonnet sur présentation d'une facture, ainsi que l'intervention éventuelle d'un technicien son et lumière.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver les dispositions décrites ci-dessus dans le cadre de l'organisation de la Nuit européenne des musées 2015.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.